



COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE DCF

Avis des élus FO, CFTC, UNSA, AUTONOME sur le projet de redéploiement de l'activité non alimentaire dans les hypermarchés GEANT

Le 25 janvier 2005, notre Comité Central d'Entreprise était consulté sur un projet de redéploiement de l'activité non alimentaire dans la Branche GEANT concernant le textile, le BLS et le BAS.

Aujourd'hui, nous sommes à nouveau consultés sur l'évolution de ce projet.

BILAN SUR LE PRECEDENT PROJET

Par rapport au projet que la direction avait présenté en janvier 2005, l'amélioration du semi-net et la récupération du chiffre d'affaires sur d'autres segments (BLS, Textile, alimentaire) étaient au centre du dispositif. Nous avons émis un certain nombre de réserves, considérant qu'il était important d'être extrêmement attentif sur l'évolution des résultats. Au stade de la nouvelle analyse, selon les tableaux présentés en CCE, nous constatons que les ratios semi-net et chiffre d'affaires des magasins présentés lors de ce projet ne sont pas vraiment au rendez-vous.

D'autre part, un engagement avait été pris de ne pas faire évoluer le BAS dans les magasins, par rapport à la liste initiale, sans revenir auprès de l'instance du CCE. Or à ce jour, 3 magasins supplémentaires ont été concernés sans que cette instance n'ait été ni informée, ni consultée.

SUR LE NOUVEAU PROJET BAS

Le concept BAS 2006 comprend 3 axes sur l'offre BAS dans les GEANT : Tout libre service, boutique électronique avec assistance à la vente, boutique électronique avec BAS en libre service.

Boutique électronique avec assistance à la vente

Economiquement, le test réalisé à Lons le Saunier, en fonction du chiffre d'affaires réalisé, semble confirmer la validité et la pertinence de ce concept.

Nous retenons que la Direction précise qu'il s'agit d'un concept **avec vendeurs** et qui rentre dans son objectif de donner envie d'acheter aux clients.

Socialement, en l'état, ce concept est favorable à l'emploi. Force est de constater que dans notre métier de commerçant, rien ne remplace le service et le conseil.

Boutique électronique avec BAS en libre service

Economiquement, ce principe d'assistance à la vente au sein de la boutique s'oppose à la vente du gros électroménager en libre service sans conseil. Quelle sera la perception du client face à ce choix ? D'autant qu'il n'est pas possible d'imaginer, quelque soit le concept, que les clients ne poseront jamais de questions.

Socialement, ce concept entraîne la suppression des vendeurs en GEM et PEM. De plus, le projet d'encaissement par les vendeurs nous **interpelle fortement** sur le devenir des hôtesse de caisses des boutiques photos.

Tout libre service

Economiquement, la perte du chiffre d'affaires en BAS n'entraîne pas automatiquement l'amélioration du semi-net (exemple : Aix les bains, Montceau les mines) ; de plus, les m2 libérés pour les autres secteurs n'aboutissent pas systématiquement à une hausse du résultat.

Socialement, **ce concept impacte directement et de façon très négative les emplois DCF et plus gravement SERCA.**

Sur le redéploiement MG « Textile et Maison »

Un bilan sur la maison et le textile à Villenave d'Ornon, sur le textile à Quimper, sur la maison à St Michel sur Orge nous a été présenté. Nous réaffirmons ce qui a été dit en CCE en 2005. En effet, il fallait réagir. Cependant, par rapport aux établissements cités dans les deux cas ci-dessus, aucun projet concret sur le textile et la maison ne nous a été présenté. On ne sait pas, à ce jour, comment vont être, site par site, réattribuées les surfaces.

En conclusion, après analyse du projet,

Bien que la boutique électronique avec assistance à la vente nous paraît être un concept intéressant économiquement et socialement, les deux autres concepts (tout libre service et boutique électronique avec BAS en libre service) ont des conséquences très fortement préjudiciables sur :

Premièrement, les services offerts aux clients. Par suppression d'un élément essentiel de notre fonction commerciale : le conseil vis à vis de la vente de produits spécifiques et technologiques.

deuxièmement, le chiffre d'affaires. Car les premières analyses démontrent que la récupération du chiffre d'affaires sur d'autres secteurs n'est pas confirmée.

Troisièmement, les emplois qui subiront, de fait, les répercussions des deux points précédents tant au niveau de DCF et bien plus encore de SERCA.

Sur un plan général, même si des évolutions sont nécessaires au sein de notre appareil commercial, donc l'étude et la mise en place d'autres concepts, nous attirons l'attention de la Direction Générale sur les conséquences néfastes de la suppression du service au sein de notre appareil commercial.

Le service est et restera la base du Commerce.

De plus, considérant que ce projet va toucher l'emploi et par solidarité avec le personnel SERCA, les élus FO, CFTC, UNSA, AUTONOME, donnent un avis défavorable sur ce projet.